



**Melesse
Poker
Club**

AS DE BREIZH

Règlement Intérieur

V1.0 du 29/08/2016

Règle N°1 : Le joueur, s'engage à être respectueux envers :

- les joueurs,
- le matériel,
- les locaux.

Règle N°2 : Le joueur s'engage à ne pas tricher, et à ne pas faire des actes de collusion envers un autre joueur.

Règle N°3 : Si pour des raisons personnelles, le joueur doit être amené à quitter la table, il s'engage à laisser ses jetons afin de ne pas fausser le déroulement du jeu par des tapis répétitifs.

Règle N°4 : Si pour des raisons personnelles, le joueur ne peut pas être présent à un événement auquel il s'est préalablement inscrit, celui-ci s'engage à prévenir les organisateurs au plus tôt.

Dans le cas contraire, les organisateurs inscriront le joueur sur une liste noire qui l'empêchera d'être sur la liste principale des prochains tournois.

Règle N°5 : La présence d'alcool n'est pas autorisée lors des différents rassemblements de l'association (sauf cas exceptionnels). Toute personne, en état d'ébriété ou ayant un comportement inadéquat, pourra se voir refuser sa participation à l'entraînement ou au tournoi du jour.

Règle N°6 : L'utilisation du téléphone portable ne doit, en aucun cas, nuire au bon déroulement de la partie. Merci de faire preuve de discrétion lors de son utilisation.

Rappel : tout acte constaté par deux fois, sera amené à être présenté devant le bureau de l'association. Le devenir de la personne au sein de l'association sera ainsi examiné.

Nous rappelons aussi que ce règlement a été mis en place afin de maintenir une cohésion au sein de l'association, basée sur le respect et la bonne ambiance.

Merci de votre compréhension.

Nom et Prénom :

.....

Date et signature :

.....